



DFS EXPERTISES

Secteur Comminges et Hautes-Pyrénées

16 rue du Barry

31210 MONTREJEAU

Tél : 06 38 81 99 21

cabinet.agenda.dfs@hotmail.com

**Mr & Mme Laurent & Muriel
FERRANTI**

Dossier N° 2022-11-24531

Dossier de Diagnostic Technique

Vente



DPE



Adresse de l'immeuble

**20 rue de la Galaye
65410 ILHET**

Date d'édition du dossier

09/12/2022

Donneur d'ordre

**Mr et Mme Laurent & Muriel
FERRANTI**



www.agendadiagnostics.fr

Chaque cabinet est juridiquement et financièrement indépendant.
SAS au capital de 10.000 € - SIRET : 910 598 705 00010 - APE : 7120B





RÉGLEMENTATION

Articles L271-4 à L271-6 et R271-1 à D271-5 du Code de la Construction et de l'Habitation – Article 46 de la Loi n°65-557 du 10 juillet 1965

En cas de vente de tout ou partie d'un immeuble bâti, un dossier de diagnostic technique, fourni par le vendeur, est annexé à la promesse de vente ou, à défaut de promesse, à l'acte authentique de vente. En l'absence, lors de la signature de l'acte authentique de vente, d'un de ces documents en cours de validité, le vendeur ne peut pas s'exonérer de la garantie des vices cachés correspondante.

Le dossier de diagnostic technique vente comprend les documents suivants, quel que soit le type de bâtiment :

- État mentionnant la présence ou l'absence de matériaux ou produits contenant de l'amiante ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) + (le cas échéant) Audit énergétique ⁽⁵⁾
- État relatif à la présence de termites dans le bâtiment ⁽⁶⁾
- Information sur la présence d'un risque de mэрule ⁽⁶⁾
- État des risques et pollutions (ERP)
- État du raccordement au réseau public de collecte des eaux usées ⁽⁷⁾
- Certificat attestant la conformité de l'appareil de chauffage au bois aux règles d'installation et d'émission fixées par le préfet ⁽⁸⁾

Pour les locaux à usage d'habitation, il doit comporter en plus les documents suivants :

- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP) ⁽⁹⁾
- État de l'installation intérieure d'électricité ⁽¹⁰⁾
- État de l'installation intérieure de gaz ⁽¹⁰⁾
- État de l'installation d'assainissement non collectif ⁽¹¹⁾
- État des nuisances sonores aériennes (ENSA) ⁽¹²⁾

Pour les immeubles en copropriété, il faut fournir en plus du DDT le document suivant :

- Mesurage de la superficie de la partie privative du (des) lot(s) (Carrez)

⁽¹⁾ Si immeuble dont le permis de construire a été délivré avant le 01/07/1997

⁽²⁾ À mettre à jour si réalisé avant le 01/01/2013

⁽³⁾ Si les locaux sont à usage autre que d'habitation, ce document est la fiche récapitulative du dossier technique amiante (DTA)

⁽⁴⁾ Si les locaux sont situés dans un immeuble collectif, il faut aussi fournir la fiche récapitulative du DTA des parties communes

⁽⁵⁾ Excepté en Guyane et à La Réunion, où les collectivités territoriales n'ont pas publié les arrêtés permettant la réalisation du DPE

⁽⁶⁾ Si immeuble situé dans une zone classée à risque par le préfet

⁽⁷⁾ Si immeuble situé sur un territoire dont les rejets d'eaux usées et pluviales ont une incidence sur la qualité de l'eau pour les épreuves olympiques de nage libre et de triathlon en Seine

⁽⁸⁾ Si immeuble situé dans le périmètre d'un plan de protection de l'atmosphère

⁽⁹⁾ Si immeuble construit avant le 01/01/1949

⁽¹⁰⁾ Si installation réalisée depuis plus de 15 ans

⁽¹¹⁾ Si installation non raccordée au réseau public d'eaux usées

⁽¹²⁾ Si immeuble situé dans une zone de bruit définie par un plan d'exposition au bruit des aérodromes

Retrouvez toute la réglementation sur notre site internet : www.agendadiagnostics.fr



Nos services de confiance

DIAG MAG

Un magazine gratuit d'informations sur les pathologies du diagnostic



DIAG ZEN

Des questions sur votre rapport ? SAV postdiagnostic pour vous accompagner



DIAG PAY

Paiement direct en ligne



DIAG ASSIST

Quel diagnostic, pour quel bien ? Téléchargez l'appli Diag Assist !



N'hésitez pas à cliquer sur les QR codes contenus dans les rapports

Note de synthèse



Adresse de l'immeuble
20 rue de la Galaye

65410 ILHET

Date d'édition du dossier
09/12/2022

Donneur d'ordre
Laurent & Muriel FERRANTI

Réf. cadastrale
Non communiquée

180,181,232,234,23
5,236,274

N° Int

Les renseignements ci-dessous utilisés seuls ne sauraient engager la responsabilité du Cabinet AGENDA, et en aucun cas ne peuvent se substituer aux rapports de diagnostics originaux. La note de synthèse ne dispense pas de la lecture attentive de ces rapports.



DPE

194 kWh/m²/an



D

194 kWh/m²/an



B

6 kg CO₂/m²/an

Limite de validité :
08/12/2032

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. Pour en savoir plus : www.ecologie.gouv.fr



adresse : **20 rue de la Galaye 65410 ILHET**
type de bien : maison individuelle
année de construction : Avant 1948
surface habitable : **145,00 m²** véranda chauffée : **0,00 m²** total : **145,00 m²**
propriétaire : Mr et Mme Laurent & Muriel FERRANTI
adresse : 20 rue de la Galaye 65410 ILHET

Performance énergétique et climatique



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.
Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6.

Ce logement émet 912 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 4 724 km parcourus en voiture.
Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.).

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires). Voir page 3 les détails par poste.



entre **1 640 €** et **2 280 €** par an

Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ?
voir page 3

INFORMATIONS DIAGNOSTIQUEUR

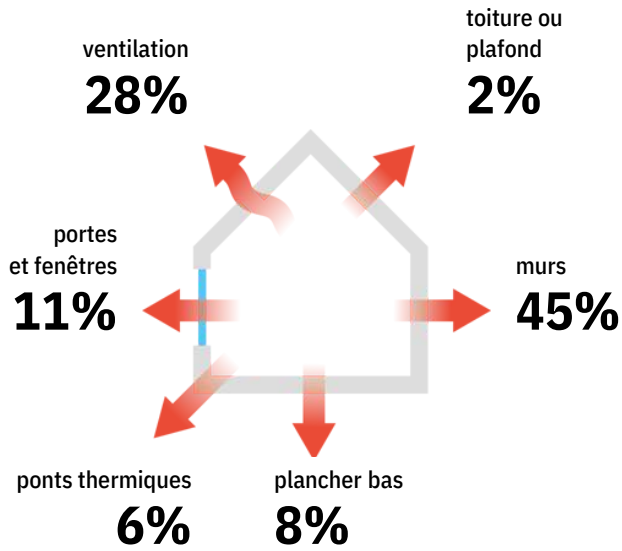
DFS EXPERTISES

Secteur Comminges et Hautes-Pyrénées 16
rue du Barry 31210 MONTREJEAU
diagnostiqueur : Stéphane FRECAUT

tel : 06 38 81 99 21
email : cabinet.agenda.dfs@hotmail.com
n° de certification : C0935
organisme de certification : LCC Qualixpert



Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation

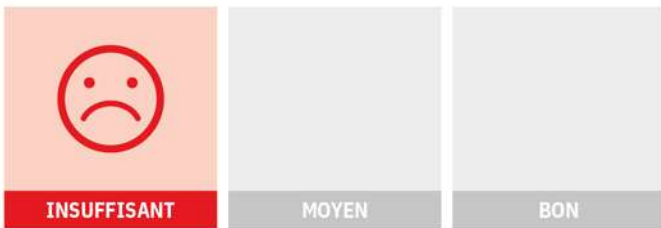


Système de ventilation en place



VMC SF Auto réglable de 2001 à 2012

Confort d'été (hors climatisation) *



Production d'énergies renouvelables

Équipements présents dans le logement :



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



chauffage au bois

D'autres solutions d'énergies renouvelables existent :



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



réseaux de chaleur vertueux



géothermie

Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



toiture isolée



logement traversant





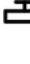






Pour améliorer le confort d'été :



Équipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil.

* Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
 chauffage	 électrique	16 734 (7 276 é.f.)	entre 1 030 € et 1 410 €	 86%
	 bois	7 514 (7 514 é.f.)	entre 380 € et 520 €	
 eau chaude sanitaire	 électrique	1 587 (690 é.f.)	entre 90 € et 140 €	6%
 refroidissement		0 (0 é.f.)	0 €	0%
 éclairage	 électrique	658 (286 é.f.)	entre 40 € et 60 €	2%
 auxiliaires	 électrique	1 684 (732 é.f.)	entre 100 € et 150 €	6%
énergie totale pour les usages recensés		28 177 kWh (16 498 kWh é.f.)	entre 1 640 € et 2 280 € par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous.

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 130l par jour.

é.f. → énergie finale

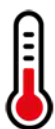
* Prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2021 (abonnements compris)

⚠ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

⚠ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements...

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

**Température recommandée en hiver → 19°C**

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -18% sur votre facture **soit -359€ par an**

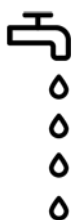
astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17°C la nuit.

**Si climatisation, température recommandée en été → 28°C**

astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.

**Consommation recommandée → 130ℓ/jour d'eau chaude à 40°C**

53ℓ consommés en moins par jour, c'est -29% sur votre facture **soit -48€ par an**

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ.

astuces





- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.








En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : www.faire.gouv.fr/reduire-ses-factures-energie

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 murs	<p>Mur en blocs de béton creux d'épaisseur = 20 cm avec un doublage rapporté avec isolation intérieure (2 cm) donnant sur l'extérieur</p> <p>Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant d'épaisseur 55 cm non isolé donnant sur l'extérieur</p> <p>Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant d'épaisseur 55 cm avec un doublage rapporté avec isolation intérieure (2 cm) donnant sur l'extérieur</p> <p>Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant d'épaisseur 55 cm non isolé donnant sur un local non chauffé non accessible</p> <p>Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant d'épaisseur 50 cm avec un doublage rapporté avec isolation intérieure (2 cm) donnant sur un local non chauffé non accessible</p> <p>Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant d'épaisseur 50 cm non isolé donnant sur un local non chauffé</p> <p>Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant d'épaisseur 50 cm avec un doublage rapporté donnant sur l'extérieur</p>	insuffisante
 plancher bas	<p>Dalle béton non isolée donnant sur un terre-plein</p> <p>Voutains en briques ou moellons non isolé donnant sur un sous-sol non chauffé</p>	insuffisante
 toiture/plafond	Plafond entre solives bois avec ou sans remplissage donnant sur un comble très faiblement ventilé avec isolation intérieure (20 cm)	bonne
 portes et fenêtres	<p>Fenêtres coulissantes bois, double vitrage avec lame d'air 8 mm</p> <p>Fenêtres battantes bois, double vitrage avec lame d'air 12 mm à isolation renforcée</p> <p>Fenêtres battantes métal à rupture de ponts thermiques, double vitrage avec lame d'air 16 mm à isolation renforcée et volets battants bois (tablier < 22mm)</p> <p>Porte(s) bois opaque pleine</p> <p>Porte(s) bois avec double vitrage</p>	moyenne




Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	PAC air/eau installée entre 2008 et 2014 avec programmateur avec réduit (système individuel). Emetteur(s): radiateur bitube avec robinet thermostatique
 eau chaude sanitaire	Chauffe-eau thermodynamique sur air ambiant (sur local non chauffé) installé avant 2010, contenance ballon 200 L
 climatisation	Sans objet
 ventilation	VMC SF Auto réglable de 2001 à 2012
 pilotage	Avec intermittence centrale avec minimum de température

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

type d'entretien

 Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 Isolation	<p>Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.</p> <p>Laisser les robinets thermostatiques en position ouverte en fin de saison de chauffe.</p>

 **Radiateur**

Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur.

Purger les radiateurs s'il y a de l'air.

 **Ventilation**

Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel.

Nettoyer régulièrement les bouches.

Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack **1** de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack **2** d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux **1** + **2** ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack **1** avant le pack **2**). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1 Les travaux essentiels

montant estimé : 10 800 à 16 200 €

lot	description	performance recommandée
murs	Isolation des murs par l'extérieur. Si un ravalement de façade est prévu, effectuer une isolation par l'extérieur avec des retours d'isolants au niveau des tableaux des baies quand cela est possible. ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$R > 4,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K}/\text{W}$

2 Les travaux à envisager

montant estimé : 4 500 à 6 800 €

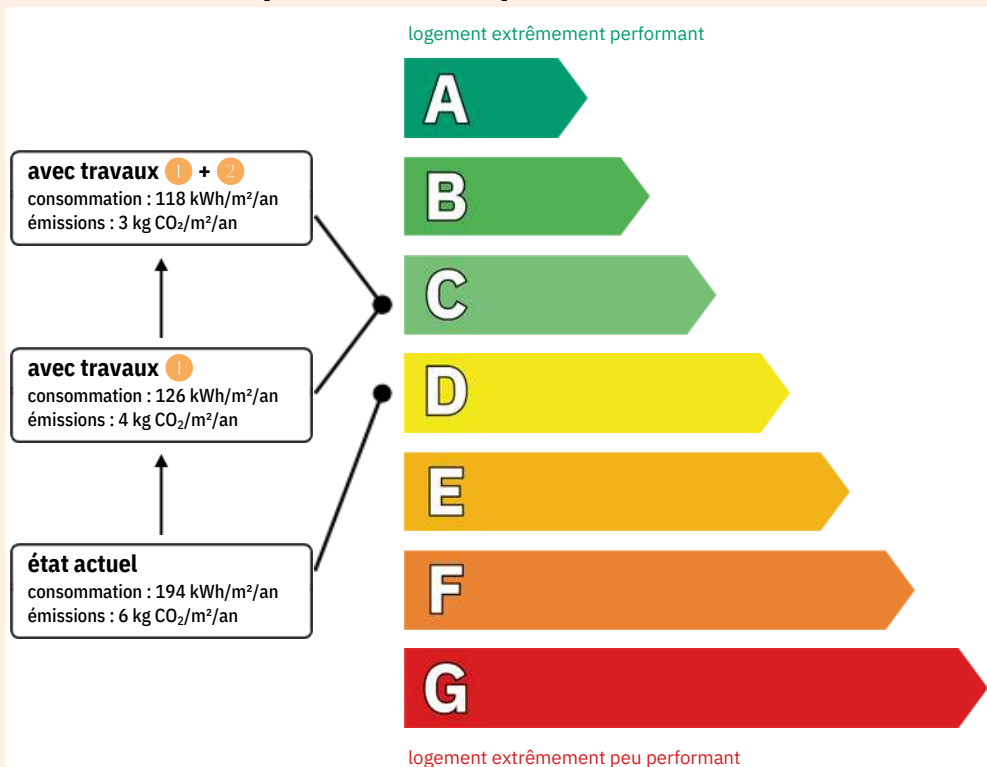
lot	description	performance recommandée
portes et fenêtres	Remplacer les fenêtres par des fenêtres double vitrage à isolation renforcée. Remplacer les portes par des menuiseries plus performantes. ▲ Travaux pouvant nécessiter une autorisation d'urbanisme	$U_w = 1,3 \text{ W}/\text{m}^2 \cdot \text{K}$, $S_w = 0,42$ $U_w = 1,3 \text{ W}/\text{m}^2 \cdot \text{K}$

Commentaires :

Sans objet

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

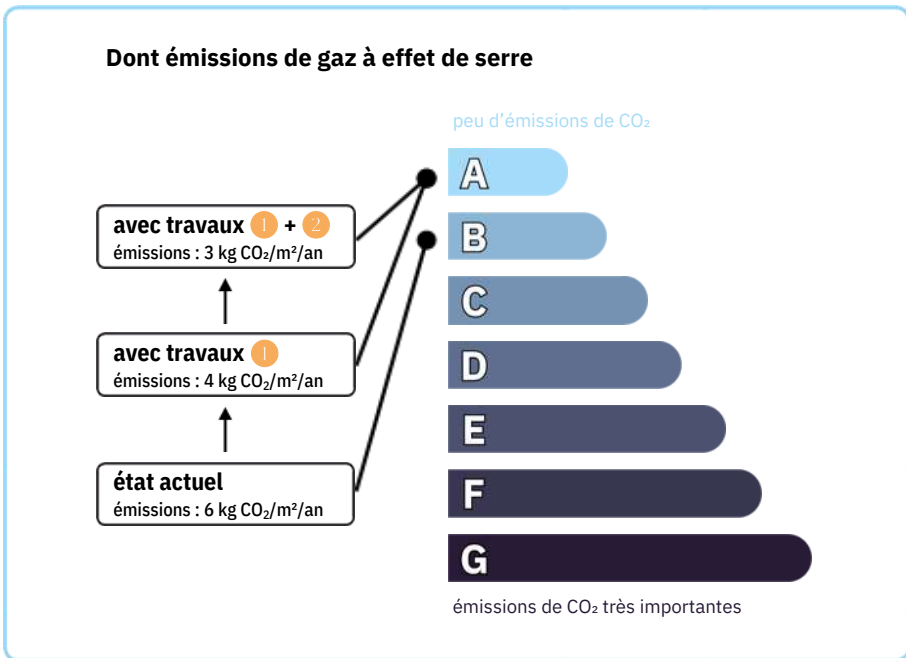
Évolution de la performance après travaux



Préparez votre projet !

Contactez le conseiller FAIRE le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans : www.faire.gouv.fr/trouver-un-conseiller ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux : www.faire.gouv.fr/aides-de-financement



Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixé pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des « passoires énergétiques » d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Référence du logiciel validé : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur TribuEnergie: 1.4.25]** Justificatifs fournis pour établir le DPE :
 Référence du DPE : **Dossier N° 2022-11-24531 #D** **Aucun**
 Méthode de calcul : **3CL-DPE 2021**
 Date de visite du bien : **08/12/2022**
 Invariant fiscal du logement : **Non communiqué**
 Référence de la parcelle cadastrale : **Non communiquée /**
180,181,232,234,235,236,274



Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Département	mesurée ou observée	65 Hautes Pyrénées
Altitude	donnée en ligne	635 m
Type de bien	mesurée ou observée	Maison Individuelle
Année de construction	estimée	Avant 1948
Surface habitable du logement	mesurée ou observée	145 m ²
Nombre de niveaux du logement	mesurée ou observée	2
Hauteur moyenne sous plafond	mesurée ou observée	2,7 m

enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Mur 1 Ouest	Surface du mur	mesurée ou observée 5,77 m ²
	Type de local adjacent	mesurée ou observée l'extérieur
	Matériau mur	mesurée ou observée Mur en blocs de béton creux
	Épaisseur mur	mesurée ou observée ≤ 20 cm
	Isolation	mesurée ou observée oui
	Épaisseur isolant	mesurée ou observée 2 cm
	Doublage rapporté avec lame d'air	mesurée ou observée plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
Mur 2 Sud	Surface du mur	mesurée ou observée 47,22 m ²
	Type de local adjacent	mesurée ou observée l'extérieur
	Matériau mur	mesurée ou observée Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant
	Épaisseur mur	mesurée ou observée 55 cm
	Isolation	mesurée ou observée non
Mur 3 Est	Surface du mur	mesurée ou observée 86,1 m ²
	Type de local adjacent	mesurée ou observée l'extérieur
	Matériau mur	mesurée ou observée Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant
	Épaisseur mur	mesurée ou observée 55 cm
	Isolation	mesurée ou observée oui

enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
	Epaisseur isolant	 mesurée ou observée 2 cm
	Doublage rapporté avec lame d'air	 mesurée ou observée plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
Mur 4 Nord	Surface du mur	 mesurée ou observée 5,4 m ²
	Type de local adjacent	 mesurée ou observée un local non chauffé non accessible
	Matériau mur	 mesurée ou observée Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 mesurée ou observée 55 cm
	Isolation	 mesurée ou observée non
	Mur 5 Nord	Surface du mur
Type de local adjacent		 mesurée ou observée un local non chauffé non accessible
Matériau mur		 mesurée ou observée Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant
Epaisseur mur		 mesurée ou observée 50 cm
Isolation		 mesurée ou observée oui
Epaisseur isolant		 mesurée ou observée 2 cm
Doublage rapporté avec lame d'air		 mesurée ou observée plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
Mur 6 Sud	Surface du mur	 mesurée ou observée 2,51 m ²
	Type de local adjacent	 mesurée ou observée un cellier
	Surface Aiu	 mesurée ou observée 4 m ²
	Etat isolation des parois Aiu	 mesurée ou observée non isolé
	Surface Aue	 mesurée ou observée 25 m ²
	Etat isolation des parois Aue	 mesurée ou observée non isolé
	Matériau mur	 mesurée ou observée Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 mesurée ou observée 50 cm
	Isolation	 mesurée ou observée non
Mur 7 Nord, Ouest	Surface du mur	 mesurée ou observée 17,4 m ²
	Type de local adjacent	 mesurée ou observée l'extérieur
	Matériau mur	 mesurée ou observée Mur en pierre de taille et moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 mesurée ou observée 50 cm
	Isolation	 mesurée ou observée inconnue
	Année de construction/rénovation	 valeur par défaut Avant 1948
	Doublage rapporté avec lame d'air	 mesurée ou observée plus de 15mm, bois, plâtre ou brique
Plancher 1	Surface de plancher bas	 mesurée ou observée 56 m ²
	Type de local adjacent	 mesurée ou observée un terre-plein
	Etat isolation des parois Aue	 mesurée ou observée non isolé
	Périmètre plancher bâtiment déperditif	 mesurée ou observée 42 m
	Surface plancher bâtiment déperditif	 mesurée ou observée 80 m ²
	Type de pb	 mesurée ou observée Dalle béton
	Isolation : oui / non / inconnue	 mesurée ou observée non
Plancher 2	Surface de plancher bas	 mesurée ou observée 16 m ²
	Type de local adjacent	 mesurée ou observée un sous-sol non chauffé
	Etat isolation des parois Aue	 mesurée ou observée non isolé
	Périmètre plancher bâtiment déperditif	 mesurée ou observée 42 m
	Surface plancher bâtiment déperditif	 mesurée ou observée 80 m ²
	Type de pb	 mesurée ou observée Voutains en briques ou moellons
	Isolation : oui / non / inconnue	 mesurée ou observée non
Plafond	Surface de plancher haut  mesurée ou observée 77 m ²	

enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée		
Type de local adjacent	 mesurée ou observée	un comble très faiblement ventilé		
Surface Aiu	 mesurée ou observée	77 m²		
Surface Aue	 mesurée ou observée	98 m²		
Etat isolation des parois Aue	 mesurée ou observée	isolé		
Type de ph	 mesurée ou observée	Plafond entre solives bois avec ou sans remplissage		
Isolation	 mesurée ou observée	oui		
Epaisseur isolant	 mesurée ou observée	20 cm		
Fenêtre 1 Ouest	Surface de baies	 mesurée ou observée	2,98 m²	
	Placement	 mesurée ou observée	Mur 1 Ouest	
	Orientation des baies	 mesurée ou observée	Ouest	
	Inclinaison vitrage	 mesurée ou observée	vertical	
	Type ouverture	 mesurée ou observée	Fenêtres coulissantes	
	Type menuiserie	 mesurée ou observée	Bois	
	Présence de joints d'étanchéité	 mesurée ou observée	oui	
	Type de vitrage	 mesurée ou observée	double vitrage	
	Epaisseur lame air	 mesurée ou observée	8 mm	
	Présence couche peu émissive	 mesurée ou observée	non	
	Gaz de remplissage	 mesurée ou observée	Air	
	Positionnement de la menuiserie	 mesurée ou observée	au nu intérieur	
	Largeur du dormant menuiserie	 mesurée ou observée	Lp: 5 cm	
	Type de masques proches	 mesurée ou observée	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	 mesurée ou observée	Masque non homogène	
	Hauteur a (°)	 mesurée ou observée	15 - 30°, 15 - 30°, 15 - 30°, 60 - 90°	
	Fenêtre 2 Sud	Surface de baies	 mesurée ou observée	1,59 m²
		Placement	 mesurée ou observée	Mur 2 Sud
Orientation des baies		 mesurée ou observée	Sud	
Inclinaison vitrage		 mesurée ou observée	vertical	
Type ouverture		 mesurée ou observée	Fenêtres battantes	
Type menuiserie		 mesurée ou observée	Bois	
Présence de joints d'étanchéité		 mesurée ou observée	oui	
Type de vitrage		 mesurée ou observée	double vitrage	
Epaisseur lame air		 mesurée ou observée	12 mm	
Présence couche peu émissive		 mesurée ou observée	oui	
Gaz de remplissage		 mesurée ou observée	Air	
Positionnement de la menuiserie		 mesurée ou observée	en tunnel	
Largeur du dormant menuiserie		 mesurée ou observée	Lp: 5 cm	
Type de masques proches		 mesurée ou observée	Absence de masque proche	
Type de masques lointains	 mesurée ou observée	Absence de masque lointain		
Fenêtre 3 Ouest	Surface de baies	 mesurée ou observée	1,4 m²	
	Placement	 mesurée ou observée	Mur 2 Sud	
	Orientation des baies	 mesurée ou observée	Ouest	
	Inclinaison vitrage	 mesurée ou observée	vertical	
	Type ouverture	 mesurée ou observée	Fenêtres battantes	
	Type menuiserie	 mesurée ou observée	Métal avec rupteur de ponts thermiques	
	Présence de joints d'étanchéité	 mesurée ou observée	oui	
Type de vitrage	 mesurée ou observée	double vitrage		

enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
	Epaisseur lame air	 mesurée ou observée	16 mm
	Présence couche peu émissive	 mesurée ou observée	oui
	Gaz de remplissage	 mesurée ou observée	Air
	Positionnement de la menuiserie	 mesurée ou observée	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	 mesurée ou observée	Lp: 5 cm
	Type volets	 mesurée ou observée	Volets battants bois (tablier < 22mm)
	Type de masques proches	 mesurée ou observée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 mesurée ou observée	Absence de masque lointain
Fenêtre 4 Ouest	Surface de baies	 mesurée ou observée	1,53 m ²
	Placement	 mesurée ou observée	Mur 1 Ouest
	Orientation des baies	 mesurée ou observée	Ouest
	Inclinaison vitrage	 mesurée ou observée	vertical
	Type ouverture	 mesurée ou observée	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	 mesurée ou observée	Métal avec rupteur de ponts thermiques
	Présence de joints d'étanchéité	 mesurée ou observée	oui
	Type de vitrage	 mesurée ou observée	double vitrage
	Epaisseur lame air	 mesurée ou observée	16 mm
	Présence couche peu émissive	 mesurée ou observée	oui
	Gaz de remplissage	 mesurée ou observée	Air
	Positionnement de la menuiserie	 mesurée ou observée	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	 mesurée ou observée	Lp: 5 cm
	Type volets	 mesurée ou observée	Volets battants bois (tablier < 22mm)
	Type de masques proches	 mesurée ou observée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 mesurée ou observée	Absence de masque lointain
Fenêtre 5 Est	Surface de baies	 mesurée ou observée	1,1 m ²
	Placement	 mesurée ou observée	Mur 2 Sud
	Orientation des baies	 mesurée ou observée	Est
	Inclinaison vitrage	 mesurée ou observée	vertical
	Type ouverture	 mesurée ou observée	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	 mesurée ou observée	Bois
	Présence de joints d'étanchéité	 mesurée ou observée	oui
	Type de vitrage	 mesurée ou observée	double vitrage
	Epaisseur lame air	 mesurée ou observée	12 mm
	Présence couche peu émissive	 mesurée ou observée	oui
	Gaz de remplissage	 mesurée ou observée	Air
	Positionnement de la menuiserie	 mesurée ou observée	en tunnel
	Largeur du dormant menuiserie	 mesurée ou observée	Lp: 5 cm
	Type de masques proches	 mesurée ou observée	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	 mesurée ou observée	Absence de masque lointain
	Fenêtre 6 Sud	Surface de baies	 mesurée ou observée
Placement		 mesurée ou observée	Mur 2 Sud
Orientation des baies		 mesurée ou observée	Sud
Inclinaison vitrage		 mesurée ou observée	vertical
Type ouverture		 mesurée ou observée	Fenêtres battantes
Type menuiserie		 mesurée ou observée	Bois
Présence de joints d'étanchéité		 mesurée ou observée	oui

enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée		
Type de vitrage	 mesurée ou observée	double vitrage		
Epaisseur lame air	 mesurée ou observée	12 mm		
Présence couche peu émissive	 mesurée ou observée	oui		
Gaz de remplissage	 mesurée ou observée	Air		
Positionnement de la menuiserie	 mesurée ou observée	en tunnel		
Largeur du dormant menuiserie	 mesurée ou observée	Lp: 5 cm		
Type de masques proches	 mesurée ou observée	Absence de masque proche		
Type de masques lointains	 mesurée ou observée	Masque homogène		
Hauteur a (°)	 mesurée ou observée	15 - 30°		
Fenêtre 7 Ouest	Surface de baies	 mesurée ou observée	1,37 m ²	
	Placement	 mesurée ou observée	Mur 1 Ouest	
	Orientation des baies	 mesurée ou observée	Ouest	
	Inclinaison vitrage	 mesurée ou observée	vertical	
	Type ouverture	 mesurée ou observée	Fenêtres battantes	
	Type menuiserie	 mesurée ou observée	Bois	
	Présence de joints d'étanchéité	 mesurée ou observée	oui	
	Type de vitrage	 mesurée ou observée	double vitrage	
	Epaisseur lame air	 mesurée ou observée	12 mm	
	Présence couche peu émissive	 mesurée ou observée	oui	
	Gaz de remplissage	 mesurée ou observée	Air	
	Positionnement de la menuiserie	 mesurée ou observée	en tunnel	
	Largeur du dormant menuiserie	 mesurée ou observée	Lp: 5 cm	
	Type de masques proches	 mesurée ou observée	Absence de masque proche	
	Type de masques lointains	 mesurée ou observée	Masque non homogène	
	Hauteur a (°)	 mesurée ou observée	15 - 30°, 15 - 30°, 15 - 30°, 60 - 90°	
	Porte 1	Surface de porte	 mesurée ou observée	1,49 m ²
		Placement	 mesurée ou observée	Mur 6 Sud
		Type de local adjacent	 mesurée ou observée	un cellier
Surface Aiu		 mesurée ou observée	4 m ²	
Etat isolation des parois Aiu		 mesurée ou observée	non isolé	
Surface Aue		 mesurée ou observée	25 m ²	
Etat isolation des parois Aue		 mesurée ou observée	non isolé	
Nature de la menuiserie		 mesurée ou observée	Porte simple en bois	
Type de porte		 mesurée ou observée	Porte opaque pleine	
Présence de joints d'étanchéité		 mesurée ou observée	non	
Positionnement de la menuiserie		 mesurée ou observée	au nu intérieur	
Largeur du dormant menuiserie		 mesurée ou observée	Lp: 5 cm	
Porte 2		Surface de porte	 mesurée ou observée	2,02 m ²
	Placement	 mesurée ou observée	Mur 1 Ouest	
	Type de local adjacent	 mesurée ou observée	l'extérieur	
	Nature de la menuiserie	 mesurée ou observée	Porte simple en bois	
	Type de porte	 mesurée ou observée	Porte avec double vitrage	
	Présence de joints d'étanchéité	 mesurée ou observée	non	
	Positionnement de la menuiserie	 mesurée ou observée	au nu intérieur	
Largeur du dormant menuiserie	 mesurée ou observée	Lp: 5 cm		
Porte 3	Surface de porte	 mesurée ou observée	2,27 m ²	












enveloppe

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
	Placement	mesurée ou observée	Mur 2 Sud
	Type de local adjacent	mesurée ou observée	l'extérieur
	Nature de la menuiserie	mesurée ou observée	Porte simple en bois
	Type de porte	mesurée ou observée	Porte avec double vitrage
	Présence de joints d'étanchéité	mesurée ou observée	non
	Positionnement de la menuiserie	mesurée ou observée	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	mesurée ou observée	Lp: 5 cm
Pont Thermique 1 (négligé)	Type de pont thermique	mesurée ou observée	Mur 1 Ouest / Fenêtre 1 Ouest
	Type isolation	mesurée ou observée	ITI
	Longueur du PT	mesurée ou observée	9,8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	mesurée ou observée	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	mesurée ou observée	au nu intérieur
Pont Thermique 2	Type de pont thermique	mesurée ou observée	Mur 2 Sud / Fenêtre 2 Sud
	Type isolation	mesurée ou observée	non isolé
	Longueur du PT	mesurée ou observée	5,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	mesurée ou observée	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	mesurée ou observée	en tunnel
Pont Thermique 3	Type de pont thermique	mesurée ou observée	Mur 2 Sud / Fenêtre 3 Ouest
	Type isolation	mesurée ou observée	non isolé
	Longueur du PT	mesurée ou observée	4,8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	mesurée ou observée	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	mesurée ou observée	en tunnel
Pont Thermique 4	Type de pont thermique	mesurée ou observée	Mur 1 Ouest / Fenêtre 4 Ouest
	Type isolation	mesurée ou observée	ITI
	Longueur du PT	mesurée ou observée	5,1 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	mesurée ou observée	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	mesurée ou observée	en tunnel
Pont Thermique 5	Type de pont thermique	mesurée ou observée	Mur 2 Sud / Fenêtre 5 Est
	Type isolation	mesurée ou observée	non isolé
	Longueur du PT	mesurée ou observée	4,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	mesurée ou observée	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	mesurée ou observée	en tunnel
Pont Thermique 6	Type de pont thermique	mesurée ou observée	Mur 2 Sud / Fenêtre 6 Sud
	Type isolation	mesurée ou observée	non isolé
	Longueur du PT	mesurée ou observée	9,7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	mesurée ou observée	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	mesurée ou observée	en tunnel
Pont Thermique 7	Type de pont thermique	mesurée ou observée	Mur 1 Ouest / Fenêtre 7 Ouest
	Type isolation	mesurée ou observée	ITI
	Longueur du PT	mesurée ou observée	4,9 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	mesurée ou observée	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	mesurée ou observée	en tunnel
Pont Thermique 8	Type de pont thermique	mesurée ou observée	Mur 6 Sud / Porte 1
	Type isolation	mesurée ou observée	non isolé
	Longueur du PT	mesurée ou observée	4,8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	mesurée ou observée	Lp: 5 cm

enveloppe

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Pont Thermique 9 (négligé)	Position menuiseries	 mesurée ou observée	au nu intérieur
	Type de pont thermique	 mesurée ou observée	Mur 1 Ouest / Porte 2
	Type isolation	 mesurée ou observée	ITI
	Longueur du PT	 mesurée ou observée	5,3 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 mesurée ou observée	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	 mesurée ou observée	au nu intérieur
Pont Thermique 10	Type de pont thermique	 mesurée ou observée	Mur 2 Sud / Porte 3
	Type isolation	 mesurée ou observée	non isolé
	Longueur du PT	 mesurée ou observée	5,8 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 mesurée ou observée	Lp: 5 cm
	Position menuiseries	 mesurée ou observée	au nu intérieur
Pont Thermique 11	Type PT	 mesurée ou observée	Mur 1 Ouest / Plancher 2
	Type isolation	 mesurée ou observée	ITI / non isolé
	Longueur du PT	 mesurée ou observée	5,1 m
Pont Thermique 12	Type PT	 mesurée ou observée	Mur 2 Sud / Plancher 1
	Type isolation	 mesurée ou observée	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	 mesurée ou observée	8,6 m
Pont Thermique 13	Type PT	 mesurée ou observée	Mur 3 Est / Plancher 1
	Type isolation	 mesurée ou observée	ITI / non isolé
	Longueur du PT	 mesurée ou observée	11 m
Pont Thermique 14	Type PT	 mesurée ou observée	Mur 3 Est / Plancher 2
	Type isolation	 mesurée ou observée	ITI / non isolé
	Longueur du PT	 mesurée ou observée	5,1 m
Pont Thermique 15	Type PT	 mesurée ou observée	Mur 4 Nord / Plancher 1
	Type isolation	 mesurée ou observée	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	 mesurée ou observée	2 m
Pont Thermique 16	Type PT	 mesurée ou observée	Mur 5 Nord / Plancher 1
	Type isolation	 mesurée ou observée	ITI / non isolé
	Longueur du PT	 mesurée ou observée	5,8 m
Pont Thermique 17	Type PT	 mesurée ou observée	Mur 6 Sud / Plancher 2
	Type isolation	 mesurée ou observée	non isolé / non isolé
	Longueur du PT	 mesurée ou observée	3 m

équipements

donnée d'entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation	 mesurée ou observée	VMC SF Auto réglable de 2001 à 2012
	Année installation	 mesurée ou observée	2008 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	 mesurée ou observée	Electrique
	Façades exposées	 mesurée ou observée	plusieurs
	Logement Traversant	 mesurée ou observée	oui
Chauffage	Type d'installation de chauffage	 mesurée ou observée	Installation de chauffage avec appoint
	Surface chauffée	 mesurée ou observée	145 m ²
	Nombre de niveaux desservis	 mesurée ou observée	2
	Type générateur	 mesurée ou observée	Electrique - PAC air/eau installée entre 2008 et 2014
	Année installation générateur	 mesurée ou observée	2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
Energie utilisée	 mesurée ou observée	Electrique	

équipements

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Chaudière murale	 mesurée ou observée	non	
Type générateur	 mesurée ou observée	Bois - Poêle à granulés installée avant 2012 ou sans label flamme verte	
Année installation générateur	 mesurée ou observée	2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)	
Energie utilisée	 mesurée ou observée	Bois	
Type de combustible bois	 mesurée ou observée	Granulés (pellets) ou briquettes	
Type émetteur	 mesurée ou observée	Radiateur bitube avec robinet thermostatique	
Température de distribution	 mesurée ou observée	supérieur à 65°C	
Année installation émetteur	 mesurée ou observée	Inconnue	
Type de chauffage	 mesurée ou observée	central	
Equipement intermittence	 mesurée ou observée	Avec intermittence centrale avec minimum de température	
ECSanitaires	Nombre de niveaux desservis	 mesurée ou observée	1
	Type générateur	 mesurée ou observée	Electrique - Chauffe-eau thermodynamique sur air ambiant (sur local non chauffé) installé avant 2010
	Année installation générateur	 mesurée ou observée	2009 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	 mesurée ou observée	Electrique
	Chaudière murale	 mesurée ou observée	non
	Type de distribution	 mesurée ou observée	production en volume habitable alimentant des pièces contiguës
	Type de production	 mesurée ou observée	accumulation
	Volume de stockage	 mesurée ou observée	200 L

cadre réglementaire

- ▶ Article L126-23 du Code de la Construction et de l'Habitation : Informations et diagnostics divers
- ▶ Articles L126-26 à L126-33, R126-15 à R126-20 et R126-29 du Code de la Construction et de l'Habitation : Diagnostic de performance énergétique
- ▶ Articles R126-21 à R126-25 du Code de la Construction et de l'Habitation : Mention des informations dans les annonces immobilières
- ▶ Articles R126-26 et R126-27 du Code de la Construction et de l'Habitation : Transmission et exploitation des diagnostics de performance énergétique
- ▶ Articles R172-1 à R172-3 du Code de la Construction et de l'Habitation : Construction des bâtiments
- ▶ Articles L271-4 à L271-6 et R271-1 à D271-5 du Code de la Construction et de l'Habitation : Dossier de diagnostic technique
- ▶ Articles 2 et 3-3 de la Loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs
- ▶ Arrêté du 31 mars 2021 modifié relatif au diagnostic de performance énergétique pour les bâtiments ou parties de bâtiments à usage d'habitation en France métropolitaine
- ▶ Arrêté du 31 mars 2021 modifié relatif aux méthodes et procédures applicables au diagnostic de performance énergétique et aux logiciels l'établissant



AGENDA Diagnostics vous éclaire sur les pathologies, avec des solutions à mettre en œuvre.

Obtenez plus d'informations en scannant le QR Code ci-contre ou en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.agendadiagnostics.fr/pathologies-dpe.html>

Attestation d'assurance

RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE

AXA France IARD, atteste que :

DFS EXPERTISES
Messieurs Stéphane FRECAUT et Stéphane DUPIN
16 rue du Barry
31210 MONTREIL

Bénéficiaire du contrat n° 1075583504 souscrit par AGENDA France garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat.

Ce contrat a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n° 2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n° 2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R 271-1 à R 272-4 et L 271-4 à L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

Sont couvertes les activités suivantes, sous réserve que les compétences de l'assuré, personne physique ou que les compétences de ses diagnostiqueurs salariés aient été certifiées par un organisme accrédité, lorsque la réglementation l'exige, et ce pour l'ensemble des diagnostics révisés :

- Repérage listes A et B, constitution de DAPP et de DTA, évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, repérage liste C, repérage avant travaux immeubles bâtis, examen visuel après travaux de retrait de matériaux et produits contenant de l'amiante, dans tout type de bâtiment et plus généralement dans tout type d'ouvrage ou d'équipement de génie civil. (Amiante AVEC mention)
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP), parties privatives et parties communes
- Repérage de plomb avant travaux
- Etat de l'installation intérieure d'électricité, parties privatives et parties communes
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Diagnostic termite avant vente, parties privatives et parties communes
- Repérage de termites avant travaux
- Etat parasitaire - Diagnostic Météores
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) tous types de bâtiments
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) avant et après travaux
- Réalisation des attestations de prise en compte de la réglementation thermique pour les maisons individuelles ou accolées
- Conseil et Etude en rénovation énergétique sans mise en oeuvre des préconisations
- Mesurage loi Carrez
- Mesurage surface habitable - Relevé de surfaces
- Plans et croquis à l'exclusion de toute activité de conception
- Relève de cotes pour la réalisation de plans d'évacuation et constat visuel de présence ou non de portes coupe-feu dans les immeubles d'habitation
- Fiche de renseignement immeuble PERVERL / Bien
- Etat des lieux locatif
- Constat logement décent
- Prêt conventionné - mètre à l'eau séro - Normes d'habitabilité
- Détermination de la concentration en plomb dans l'eau des canalisations
- Installation de détecteurs de fumée
- Diagnostic véterinaire
- Diagnostic de performance numérique
- Constat sécurité piscine
- Attestation d'exposition des formations argileuses au phénomène de mouvement de terrain différentiel
- Etat des nuisances sonores aériennes (ENSA)
- Etat des risques et pollutions (ERP)
- Millimètres de copropriété, tantièmes de charges
- Diagnostic Technique Global (DTG)

Garantie RC Professionnelle : 9 000 000 € par sinistre et par année d'assurance et par Cabinet.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.
Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du **1^{er} avril 2022 au 1^{er} janvier 2023**, sous réserve du paiement de la prime et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Etablie à PARIS LA DEFENSE, le 14 avril 2022, pour la Société AXA

AXA France IARD SA
Société anonyme au capital de 214 799 000 Euros
Siège social : 311, Terrasse de France - 92127 Nanterre Cedex 751 037 400 R.C.S. Nanterre
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 400
Opérateur d'assurances autorisés de TVA - art. 985-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/1

Certifications

La Certification QUALIXPERT

Certificat N° C0935

Monsieur Stéphane FRECAUT

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment mention France Métropolitaine	Certificat valable Du 08/10/2018 au 07/10/2023	Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Etat des Installations Intérieures d'électricité	Certificat valable Du 20/11/2018 au 19/11/2023	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Etat des Installations Intérieures de gaz	Certificat valable Du 10/12/2017 au 09/12/2022	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Amiante avec mention	Certificat valable Du 01/07/2022 au 30/06/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Constat de risque d'exposition au plomb	Certificat valable Du 08/10/2022 au 07/10/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments	Certificat valable Du 10/12/2022 au 09/12/2029	Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mercredi 14 septembre 2022

Marjolie ALBERT
Directrice Administrative

P10

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version N 010120

LCC 17, rue Borel - 81100 CASTRES
Tél. 05 63 73 06 13 - Fax 05 63 73 32 87 - www.qualixpert.com
Sarl au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 493 037 133 0101

Attestation d'indépendance

« Je soussigné Stéphane FRECAUT, Gérant du Cabinet AGENDA, atteste sur l'honneur, conformément aux articles L271-6 et R271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation :

- Disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires aux prestations ;
- Que les personnes chargées de la réalisation des états, constats et diagnostics disposent des moyens et des certifications requises leur permettant de mener à bien leur mission ;
- Avoir souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de notre responsabilité en raison de nos interventions ;
- N'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à notre impartialité et à notre indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à nous, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il nous est demandé de réaliser la présente mission, et notamment :
 - N'accorder, directement ou indirectement, à l'entité visée à l'article 1er de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 qui intervient pour la vente ou la location du bien objet de la présente mission, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit ;
 - Ne recevoir, directement ou indirectement, de la part d'une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements sur lesquels porte la présente mission, aucun avantage ni rétribution, sous quelque forme que ce soit. »



DFS EXPERTISES
Tél : 06 38 81 99 21
16 rue du Barry
31210 MONTREIL
cabinet-agenda.dfs@hotmail.com
Siret : 910 598 705 000 10

[Signature]